



CONSEIL AFRICAIN
ET MALGACHE POUR
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

R G D

Revue Gouvernance et Développement

ISSN : 3005-5326

Economique

Hospitalière

Politique

Territoriale

Universitaire

Genre

Environnementale

Numéro décembre 2023

Présentation de la revue

La **Revue Gouvernance et Développement** est une revue du Programme Thématique de Recherche (PTR) Gouvernance et Développement (GD) du CONSEIL AFRICAIN ET MALGACHE POUR L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR (CAMES). Le PTR-GD a été créé avec onze (11) autres PTR à l'issue de la 30^{ème} session du Conseil des Ministres du CAMES, tenue à Cotonou au Bénin en 2013. La revue est pluridisciplinaire et s'ouvre à toutes les disciplines traitant de la thématique de la Gouvernance et du Développement dans toutes ses dimensions.

Éditeur

CONSEIL AFRICAIN ET MALGACHE POUR L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR (**CAMES**).
01 BP 134 OUAGADOUGOU 01 (**BURKINA FASO**)

Tél. : (226) 50 36 81 46 – (226) 72 80 74 34

Fax : (226) 50 36 85 73

Email : cames@bf.refer.org

Site web : www.lecames.org

Contexte et objectif

L'idée de création d'une revue scientifique au sein du PTR-GD remonte à la 4^{ème} édition des journées scientifiques du CAMES, tenue du 02 au 05 décembre 2019 à Ouidah (Benin), sur le thème « **Valorisation des résultats de la recherche et leur modèle économique** ».

En mettant l'accent sur l'importance de la recherche scientifique et ses impacts sociétaux, ainsi que sur la valorisation de la formation, de la recherche et de l'innovation, le Conseil Africain et Malgache pour l'Enseignement Supérieur mettait ainsi en mission les Programmes Thématiques de Recherche (PTR) pour relever ces défis. À l'issue des 5^{èmes} journées scientifiques du CAMES, tenue du 06 au 09 décembre 2021 à Dakar (Sénégal), le projet de création de la revue du PTR-GD fut piloté par Dr Sanaliou Kamagate (Maître de Conférences CAMES).

Ce projet fut ensuite entériné le 24 Mars 2023 par les membres du bureau du PTR-GD. Ces derniers ont été nommés par le Secrétaire général du CAMES à travers l'arrêté 00003/2019/ CAMES/SG/SS. Avec l'agrandissement du PTR-GD, de nouveaux membres ont progressivement intégrés le bureau qui a, par ailleurs subi, une légère restructuration.

Comité Scientifique

1. **Henri BAH**, P.T, Université Alassane Ouattara – Philosophie
2. **Claver BOUNDJA**, P.T, Université Marien Ngouabi – Philosophie
3. **Doh Ludovic FIE**, P.T, Université Alassane Ouattara – Philosophie
4. **José Edgard GNELE**, P.T, Université de Parkou – Géographie et aménagement du territoire
5. **Emile Brou KOFFI**, P.T, Université Alassane Ouattara – Géographie urbaine
6. **Lazare POAME**, P.T, Université Alassane Ouattara – Philosophie
7. **Gbotta TAYORO**, P.T, Université Alassane Ouattara – Philosophie
8. **Chabi Imorou AZIZOU**, M.C, Université d'Abomey-Calavi – Sociologie politique
9. **Ladji BAMBA**, M.C, UFHB Cocody – Criminologie (sociologie criminelle)
10. **Annie BEKA BEKA**, M.C, Ecole Normale Supérieure du Gabon – Géographie urbaine
11. **Pamphile BIYOGHÉ**, M.C, Ecole Normale Supérieure du Gabon / Université Omar-Bongo – Philosophie morale et politique
12. **N'guessan Séraphin BOHOUSSOU**, M.C, Université Alassane Ouattara – Géographie urbaine
13. **Rodrigue Paulin BONANE**, M.R, Institut des Sciences des Sociétés du Burkina Faso /Centre National de la Recherche Scientifique et Technologique – Philosophie de l'éducation
14. **Lawali DAMBO**, M.C, Université Abdou-Moumouni – Géographie urbaine
15. **Abou DIABAGATE**, M.C, Université Félix Houphouët Boigny – Géographie urbaine
16. **Armand Josué DJAH**, M.C, Université Alassane Ouattara – Géographie urbaine
17. **Kouadio Victorien EKPO**, M.C, Université Alassane Ouattara – Philosophie
18. **Adiko Nambou GNAMMON Agnes**, M.C, Université Félix Houphouët Boigny – Géographie urbaine
19. **Florent GOHOUROU**, M.C, Université Jean Lorougnon Guédé – Géographie de la population
20. **Didier-Charles GOUAMENE**, M.C, Université Jean Lorougnon Guédé – Géographie urbaine
21. **Emile Nounagnon HOUNGBO**, M.C, Université Nationale d'Agriculture – Géographie de l'environnement / agro et socio économie
22. **Azizou Chabi IMOROU**, M.C, Université d'Abomey-Calavi – Sociologie politique
23. **Sanaliou KAMAGATE**, M.C, Université Félix Houphouët Boigny – Géographie (Espaces, Sociétés, Aménagements) /prospective territoriale
24. **Bêbê KAMBIRE**, M.C, Université Félix Houphouët Boigny – Géographie de l'environnement
25. **Eric Inespéré KOFFI**, M.C, Université Alassane Ouattara – Philosophie
26. **Yéboué Stéphane Koissy KOFFI**, M.C, Université Péléforo Gon Coulibaly – Géographie et aménagement

27. **Mahamoudou KONATÉ**, M.C, Université Péléforo Gon Coulibaly – Philosophie des sciences physiques
28. **Gilbert KOUASSI**, M.C, Université Félix Houphouët Boigny – Géographie urbaine
29. **Amenan KOUASSI-KOFFI Micheline**, M.C, Université Félix Houphouët Boigny – Géographie de la population
30. **Nakpane LABANTE**, P.T, Université de Lomé – Histoire
31. **Agnélé LASSEY**, M.C, Université de Lomé – Histoire contemporaine
32. **Hilaire Gnazegbo MAZOU**, M.C, Université Alassane Ouattara – Sociologie
33. **Gérard-Marie MESSINA**, M.C, Université de Buea – Sémiologie politique
34. **Messan Litinmé Molley KOFFI**, M.C, Université de Lomé – Lettres moderne
35. **Abdourahmane Mbade SENE**, M.C, Université Assane-Seck de Ziguinchor – Géographie
36. **Jean Jacques SERI**, M.C, Université Jean Lorougnon Guédé – Histoire Contemporaine
37. **Minimalo Alice SOME / SOMDA**, M.R, Institut des Sciences des Sociétés du Burkina Faso /Centre National de la Recherche Scientifique et Technologique – Ethique, philosophie morale et politique
38. **Zananhi Florian Joël TCHEHI**, M.C, Université Jean Lorougnon Guédé – Sociologie économique
39. **Bilakani TONYEME**, M.C, Université de Lomé – Philosophie et Education
40. **Mamoutou TOURE**, M.C, Université Félix Houphouët Boigny – Géographie urbaine
41. **Porna Idriss TRAORÉ**, M.C , Université Félix Houphouët Boigny – Géographie urbaine/Urbanisme
42. **Marie Richard ZOUHOULA Bi**, M.C, Université Péléforo Gon Coulibaly – Géographie urbaine

Comité éditorial et de lecture

Directeur de publication

Henri BAH: henribah@ptrgdcomes.org , bahhenri@yahoo.fr

Directeur de publication adjoint

Pamphile BIYOGHE: pamphile@ptrgdcomes.org , pamphile3@yahoo.fr

Rédacteur en chef

Sanaliou KAMAGATE: sanaliou@ptrgdcomes.org , ksanaliou@yahoo.fr

Rédacteur en chef adjoint

Totin VODONNON: mariustotin@ptrgdcomes.org , kmariuso@yahoo.fr

Secrétariat de la revue

Contact : (00225) 07 68 59 88 89

Email : revue@ptrgdcomes.org

Secrétaire principale :

Débégoun Marceline SORO: sorodebegoun@ptrgdcomes.org , marcellinesoro@gmail.com

Secrétaire principal adjoint :

Armand Josué DJAH: djहारmand@ptrgdcomes.org , aj_djah@outlook.fr

Secrétaire chargée du pôle gouvernance universitaire :

Elza KOGOU NZAMBA: elzakogou@ptrgdcomes.org , konzamb@yahoo.fr

Secrétaire chargé du pôle gouvernance politique :

Claver BOUNDJA: boundja@ptrgdcomes.org , claver.boundja@umng.cg

Secrétaire chargé du pôle gouvernance socio-économique :

Vivien MANANGO: manangou@ptrgdcomes.org , ramos2000fr@yahoo.fr

Secrétaire chargé du pôle gouvernance territoriale et environnementale:

Yéboué Stéphane Koissy KOFFI: yebouekoissy@ptrgdcomes.org , koyestekoi@gmail.com

Secrétaire chargé du pôle gouvernance hospitalière :

Ekpo Victorien KOUADIO: ekpo@ptrgdcomes.org , kouadioekpo@yahoo.fr

Secrétaire chargée du pôle gouvernance et genre :

Agnélé LASSEY: agnelelassey@ptrgdcomes.org , lasseyagnele@yahoo.fr

Chargé du site web pour la mise en ligne des publications (webmaster) :

Sanguen KOUAKOU: sanguenk@ptrgdcomes.org , kouakousanguen@gmail.com

Trésorière :

Valérie-Aimée TAKI: aimeetaki@ptrgdcomes.org , takiaimee@gmail.com

Orange Money: (00225) 07 06 86 27 22

MTN Money: (00225) 05 03 89 61 11

FLOOZ Money ou Wave: (00225) 01 03 59 34 36

Normes de rédaction

Les manuscrits soumis pour publication doivent respecter les consignes recommandées par le CAMES (NORCAMES/LSH) adoptées par le CTS/LSH lors de la 38ème session des CCI (Microsoft Word – NORMES ÉDITORIALES.docx (revue-akofena.com). En outre, les manuscrits ne doivent pas dépasser 30.000 caractères (espaces compris). Exceptionnellement, pour certains articles de fond, la rédaction peut admettre des textes au-delà de 30.000 caractères, mais ne dépassant pas 40.000 caractères.

Le texte doit être saisi dans le logiciel Word, police Times New Roman, taille 12, interligne 1,5. La longueur totale du manuscrit ne doit pas dépasser 15 pages (espaces compris).

Les contributeurs sont invités à respecter les règles usuelles d'orthographe, de grammaire et de syntaxe. En cas de non-respect des normes éditoriales, le manuscrit sera rejeté.

Le Corpus des manuscrits

Les manuscrits doivent être présentés en plusieurs sections, titrés et disposés dans un ordre logique qui facilite sa compréhension.

À l'exception de l'introduction, de la conclusion, de la bibliographie, les différentes articulations d'un article doivent être titrées et numérotées par des chiffres arabes (exemple : 1. ; 1.1. ; 1.2. ; 2 ; 2.2. ; 2.2.1 ; 2.2.2. ; 3. etc.).

À part le titre général (en majuscule et gras), la hiérarchie du texte est limitée à trois niveaux de titres :

Les titres de niveau 1 sont en minuscule, gras, taille 12, espacement avant 12 et après 12.

Les titres de niveau 2 sont en minuscule, gras, italique, taille 12, espacement avant 6 et après 6.

Les titres de niveau 3 sont en minuscule, italique, non gras, taille 12, espacement avant 6 et après 6.

Le texte doit être justifié avec des marges de 2,5cm. Le style « Normal » sans tabulation doit être appliqué.

L'usage d'un seul espace après le point est obligatoire. Dans le texte, les nombres de « 01 à 10 » doivent être écrits en lettres (exemple : un, cinq, dix) ; tandis que ceux de 11 et plus, en chiffres (exemple : 11, 20, 250.000).

Les notes de bas de page doivent présenter les références d'information orales, les sources historiques et les notes explicatives numérotées en série continue. L'usage des notes au pied des pages doit être limité autant que possible.

Les passages cités doivent être présentés uniquement en romain et entre guillemets. Lorsque la citation dépasse 03 lignes, il la faut la présenter en retrait, en interligne 1, en romain et en réduisant la taille de police d'un point.

En ce qui concerne les références de citation, elles sont intégrées au texte citant de la façon suivante :

(Initiale (s) du prénom ou des prénoms de l'auteur ou des auteurs ; Nom de l'auteur ; Année de publication + le numéro de la page à laquelle l'information a été tirée.

Exemple :

« L'innovation renvoie ainsi à la question de dynamiques, de modernisation, d'évolution, de

transformation. En cela, le projet FRAR apparaît comme une innovation majeure dans le système de développement ivoirien. » (S. Kamagate, 2013 : 66).

La structure des articles

La structure d'un article doit être conforme aux règles de rédaction scientifique. Tout manuscrit soumis à examen, doit comporter les éléments suivants :

Un titre, qui indique clairement le sujet de l'article, rédigé en gras et en majuscule, taille 12 et centré.

Nom(s) (en majuscule) et prénoms d'auteur(s) en minuscule, taille 12.

Institution de rattachement de ou des auteur (s) et E-mail, taille 11.

Un résumé (250 mots maximum) en français et en anglais, police Times New Roman, taille 10, interligne 1,5, sur la première page.

Des mots clés, au nombre de 5 en français et en anglais (keywords).

Selon que l'article soit une contribution théorique ou résulte d'une recherche de terrain, les consignes suivantes sont à respecter

Pour une contribution théorique et fondamentale

Introduction (justification du thème, problématique, hypothèses/objectifs scientifiques, approches/méthodes), développement articulé, conclusion, références bibliographiques.

Pour un article qui résulte d'une recherche de terrain

Introduction, Méthodologie, Résultats et Discussion, Conclusion, Références bibliographiques.

N.B : Toutefois, en raison des spécificités des champs disciplinaires et du caractère transversal de la revue, les articles proposés doivent respecter les exigences internes aux disciplines, à l'instar de la méthode IMRAD pour les lettres, sciences humaines et sociales concernées.

Les illustrations : Tableaux, figures, graphiques, photos, cartes, etc.

Les illustrations sont insérées directement dans le texte avec leurs titres et leurs sources. Les titres doivent être placés en haut, c'est-à-dire au-dessus des illustrations et les sources en bas. Les titres et les sources doivent être centrés sous les illustrations.

Les illustrations sont insérées directement dans le texte avec leurs titres et leurs sources. Les titres doivent être placés en haut, c'est-à-dire au-dessus des illustrations et les sources en bas. Les titres et les sources doivent être centrés sous les illustrations. Chaque illustration doit avoir son propre intitulé : tableau, graphique (courbe, diagramme, histogramme ...), carte et photo. Les photographies doivent avoir une bonne résolution.

Les illustrations sont indexées dans le texte par rappel de leur numéro (tableau 1, figure 1, photo 1, etc.). Elles doivent être bien numérotées en chiffre arabe, de façon séquentielle, dans l'ordre de leur apparition dans le texte. Les titres des illustrations sont portés en haut (en gras et en taille 12) et centrés ; tandis que les sources/auteurs sont en bas (taille 10).

Les illustrations doivent être de très bonne qualité afin de permettre une bonne reproduction. Elles doivent être lisibles à l'impression avec une bonne résolution (de l'ordre de 200 à 300 dpi). Au moment de la réduction de l'image originelle (photo par exemple), il faut veiller à la conservation des dimensions (hauteur et largeur).

La revue décline toute responsabilité dans la publication des ressources iconographiques. Il appartient à l'auteur d'un article de prendre les dispositions nécessaires à l'obtention du droit de reproduction ou de représentation physique et dématérialisées dans ce sens.

Références bibliographiques

Les références bibliographiques ne concernent que les références des documents cités dans le texte. Elles sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur.

Les éléments de la référence bibliographique sont présentés comme suit : nom et prénom (s) de l'auteur, année de publication, titre, lieu de publication, éditeur, pages (p.) occupées par l'article dans la revue ou l'ouvrage collectif.

- Dans la zone titre, le titre d'un article est généralement présenté en romain et entre guillemets, celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une revue ou d'un journal est présenté en italique.
- Dans la zone éditeur, indiquer la maison d'édition (pour un ouvrage), le nom et le numéro/volume de la revue (pour un article).
- Dans la zone page, mentionner les numéros de la première et de la dernière page pour les articles ; le nombre de pages pour les livres.
- Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre, le nom du traducteur et/ou l'édition (ex : 2^{de} éd.).
- Pour les chapitres tirés d'un ouvrage collectif : nom, prénoms de ou des auteurs, année, titre du chapitre, nom (majuscule), prénom (s) minuscule du directeur de l'ouvrage, titre de l'ouvrage, lieu d'édition, éditeur, nombre de pages.
- Pour les sources sur internet : indiquer le nom du site, [en ligne] adresse URL, date de mise en ligne (facultative) et date de consultation.

Exemples de références bibliographiques

Livre (un auteur) : HAUHOUOT Asseypo Antoine, 2002, Développement, aménagement régionalisation en Côte d'Ivoire, Abidjan, EDUCI, 364 p.

Livre (plus d'un auteur) : PETER Hochet, SOURWEMA Salam, YATTA François, SAWAGOGO Antoine, OUEDRAOGO Mahamadou, 2014, le livre blanc de la décentralisation financière dans l'espace UEMOA, Burkina Faso, Laboratoire Citoyennetés, 73 p.

Thèse : GBAYORO Bomisso Gilles, 2016, Politique municipale et développement urbain, le cas des communes de Bondoukou, de Daloa et de Grand-Lahou, thèse unique de doctorat en géographie, Abidjan (Côte d'Ivoire), Université de Cocody, 320 p.

Article de revue : KAMAGATE Sanaliou, 2013, « Analyse de la diffusion du projet FRAR dans l'espace Rural ivoirien : cas du district du Zanzan », Revue de Géographie Tropicale et d'Environnement, n° 2, EDUCI-Abidjan, pp 65-77.

Article électronique :

Fonds Mondial pour le Développement des Villes, 2014, renforcer les recettes locales pour financer le développement urbain en Afrique, [en ligne] (page consultée le 15 /07/2018)
www.resolutionsfundcities.fmt.net.

N.B : Dans le corps du texte, les références doivent être mentionnées de la manière suivante :
Initiale du prénom de l'auteur (ou initiales des prénoms des auteurs) ; Nom de l'auteur (ou Noms des auteurs), année et page (ex. : A. Guézéré, 2013, p. 59 ou A. Kobenan, K. Brénoum et K. Atta, 2017, p. 189).

Pour les articles ou ouvrages collectifs de plus de trois auteurs, noter l'initiale du prénom du premier auteur, suivie de son nom, puis de la mention et "al." (A. Coulibaly et al, 2018, p. 151).

Sommaire

1	<u>Aménagement Urbain Et Insécurité Dans La Ville De Daloa (Côte D'ivoire)</u> Auteur(s): DIABAGATE Abou, KAMAGATE Sanaliou, COULIBALY Amadou.....Page : 1-18
2	<u>Quand Le Recyclage Des Déchets Plastiques « Nourrit Des Bouches » A Ouagadougou : Cas Des Femmes De L'association Sachets Woogdba Ouagadougou Paagba (Swop)</u> Auteur(s): TENGUERI Yacouba, KABORE Wend Lasida Madeleine.....Page : 19-33
3	<u>Crise Anglophone Au Cameroun Et Codification Des Rapports De Force Au Prisme De La Consolidation De La Décentralisation</u> Auteur(s): MEDOU NGOA Fred Jérémie.....Page : 34-51
4	<u>L'ideologie De L'instruction Des Femmes Au Togo Sous La Colonisation (1884-1960)</u> Auteur(s): Agnélé LASSEY.....Page : 52-67
5	<u>Mécanismes Communautaires De Mobilisation De L'épargne Et Défis De L'inclusion Financière : Cas Des Associations Villageoises D'épargne Et De Crédit (Avec) Dans Le Département De Bongouanou</u> Auteur(s): N'DA Kouassi Pékaoh Robert.....Page : 68-80
6	<u>La Déportation Foncière Et La Saisie De L'agro-Pêcherie Comme Solution Au Conflit Foncier Intercommunautaire Des Peuples Du Logone Et Chari</u> Auteur(s): Jean Emmanuel MINKO.....Page : 81-92
7	<u>Fondement De L'ideale Gouvernance : La Perspective Africaine</u> Auteur(s): Alain Boulingui Moussavou.....Page : 93-102
8	<u>Radios Confessionnelles Et Promotion De La Coexistence Religieuse En Côte D'ivoire : Cas De La Radio Al Bayane Et La Radio Nationale Catholique (Rnc)</u> Auteur(s): SEY Henri Joël.....Page : 103-115
9	<u>Le Problème Du Fondement Naturel De La Justice Chez Aristote</u> Auteur(s): Nibaoué Edith DAH.....Page : 116-132
10	<u>La Fragilité Du Despote : Réflexion Philosophique Sur La Tyrannie À La Lumière Du Mvett De Daniel Assoumou Ndoutoume</u> Auteur(s): EKOME MFOULOU Jean-Parfait.....Page : 133-146

11	<u>Desacralisation De La Parole Comme Element De Fragilisation Du Pacte Social : Repenser Le Parler Dans L'espace Public Contemporain</u> Auteur(s): Lydie Christiane AZAB.....Page : 147-159
12	<u>L'éthique Des Technologies Et Le Développement Durable</u> Auteur(s): ABOUDOU Aïcha Stéphanie.....Page : 160-173
13	<u>« Le Phenomene D'alterite Dans Les Cours De Sdl En Contexte Francophone Et Plurilingue Gabonais ».</u> Auteur(s): Elza Kogou Nzamba.....Page : 174-193

**RADIOS CONFESIONNELLES ET PROMOTION DE LA COEXISTENCE
RELIGIEUSE EN CÔTE D'IVOIRE : CAS DE LA RADIO AL BAYANE ET LA
RADIO NATIONALE CATHOLIQUE (RNC)**

**CONFESIONAL RADIOS AND PROMOTION OF RELIGIOUS COEXISTENCE IN
CÔTE D'IVOIRE: CASE OF RADIO AL BAYANE AND RADIO NATIONALE
CATHOLIQUE (RNC)**

SEY Henri Joël,

Université Félix Houphouët-Boigny Abidjan (RCI)

jobikpanhou@yahoo.fr

Résumé

L'article parle des stratégies mises en œuvre par les responsables de la radio Al-Bayane et Radio Nationale Catholique (RNC) afin de promouvoir la coexistence des religions et partant la cohésion sociale en Côte d'Ivoire. L'objectif de cet article est de mettre en lumière les contributions des médias radiophoniques confessionnelles notamment la Radio Nationale Catholique (RNC) et la Radio Al-Bayane dans la promotion de la coexistence religieuse dans un contexte régional caractérisé par des attentats terroristes à relent religieux. Pour atteindre le but assigné à cette étude, nous avons adopté une approche qualitative à partir des données issues des sources documentaires et des guides d'entretien semi-structuré réalisés auprès des responsables et animateurs des radios susmentionnées. Il ressort des données collectées que : les principales obédiences des médias confessionnels sont le christianisme et l'islam ; la RNC et la Radio Al-Bayane communiquent voire répandre la culture de la tolérance, de la coexistence religieuse et de la paix à l'endroit des fidèles et populations à travers des émissions, l'organisation de rencontres et conférences inter-religieuses et la création d'une union regroupant tous les médias confessionnels. Ces actions visent, d'une part, à répondre à l'injonction lancée par sa Sainteté le Pape François invitant à reprendre la culture de la tolérance, de la coexistence religieuse et la paix dans le pays et surtout à impulser le changement de comportements et de mentalité chez les auditeurs et adeptes du christianisme et de l'islam.

Mots clés : Côte d'Ivoire - Radio confessionnel - Coexistence religieuse - Cohésion sociale - Communication pour le changement social et comportemental

Abstract

The article discusses the strategies implemented by the managers of Radio Al-Bayane and Radio Nationale Catholique (RNC) to promote religious coexistence and hence social cohesion in Côte d'Ivoire. The objective of this article is to highlight the contributions of faith-based radio media, in particular Radio Nationale Catholique (RNC) and Radio Al-Bayane, in promoting religious coexistence in a regional context characterised by religiously-motivated terrorist attacks. To achieve the aim of this study, we adopted a qualitative approach based on data from documentary sources and semi-structured interview guides conducted with the managers and presenters of the aforementioned radio stations. The data collected showed that: the main denominations of the denominational media are Christianity and Islam; RNC and Radio Al-Bayane communicate and even spread the culture of tolerance, religious coexistence and peace among the faithful and the population through broadcasts, the organisation of inter-religious meetings and conferences and the creation of a union bringing together all the denominational media. The aim of these actions is to respond to the injunction issued by His Holiness Pope Francis to promote a culture of tolerance, religious coexistence and peace in the country, and above all to encourage a change in behaviour and mentality among listeners and followers of Christianity and Islam.

Keywords : Côte d'Ivoire - confessional radio - religious coexistence - social cohesion - Communication for social and behaviour change

Introduction

Les attentats survenus le 11 septembre 2001 aux États-Unis contre les tours jumelles du World Trade Center semblent avoir déclenché les attentats terroristes à l'échelle de la planète. Spécifiquement sur le continent africain, les États sont confrontés à une graduation de l'extrémisme violent (le jihad) qui varie d'un État à un autre. « *Boko Haram au Nigeria, au Niger, au Tchad et au Cameroun, AQMI en Algérie et au Sahel, Al-Chabaab en Somalie, pour n'en citer que celles-ci, constituent entre autres des organisations extrémistes africaines qui sèment la terreur selon les observations du Général Carter Ham* » (D. T. Missa., 2021 : 1). Toutes ces organisations djihadistes basées sur l'islamisme décident, à travers des attentats et attaques djihadistes, de s'imposer comme une alternative politique à la vision occidentale de l'État importé (P. M. Yves, 2020 : 5). Cependant, la manifestation de leur hostilité le plus souvent fatale à l'influence et l'expansion de l'Occident ou de la modernité occidentale dans le monde n'est pas sans conséquences fâcheuses pour les populations. De telles situations font naître la terreur au sein de la population.

La Côte d'Ivoire, située en Afrique subsaharienne, avec ses musulmans, chrétiens, adeptes des religions tribales et animistes et longtemps considérée comme un havre de paix et de prospérité dans la sous-région, a essuyé des attaques djihadistes perpétrées dans les villes de Grand Bassam en mars 2016, Kafolo en juin 2020 et mars 2021 et Téhini en mars 2021 par des individus dont on ignore les origines. Or, de graves crises sociopolitiques issues des élections présidentielles de 2000, 2010 et 2020 ont eu cours auparavant dans le pays avec en toile de fond de violents incidents interethniques et souvent interreligieux dans certaines villes du pays notamment à M'Batto et Dabou. Un tel contexte a servi de prétexte au Pape François pour exhorter les populations vivant en Côte d'Ivoire à reprendre la culture de la tolérance, de la coexistence et la paix autour d'elles. Une telle adresse est en lien avec la promotion de la Fraternité Humaine pour la Paix Mondiale et la Coexistence Commune, esprit du document paraphé avec le grand Imam Ahmed Al Tayeb, Cheikh d'Al-Azhar, prestigieuse institution de l'islam sunnite aux Émirats arabes unis précisément à Abu Dhabi en février 2019. Dans son appel, un clin d'œil a été fait à l'endroit des médias de masses. Ces médiums, estime le Saint-Père, doivent, dans leurs actions, faire la promotion de la fraternité humaine et la coexistence religieuse auprès des individus.

Aussi, le 4 février 2022, le secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies (ONU), monsieur G. António a invité les populations du monde, à l'occasion de la journée internationale de la fraternité humaine, à s'inspirer, d'une part, de la déclaration dénommée *la fraternité humaine pour la paix mondiale et la coexistence commune* co-signée par le Pape et

le grand Imam Ahmed Al Tayeb en 2019 et, d'autre part, à construire ensemble « *une alliance pour la paix, riche de sa diversité, égalitaire en dignité et en droits, solidaire* ». L'on comprend par-là que la lutte contre le terrorisme revêt une importance capitale et la promotion de la coexistence religieuse et de la fraternité humaine requiert la contribution de tous les individus, de toutes les entités et sensibilités.

Dans le cadre de cette étude, nous nous intéressons à l'apport des médias confessionnelles à la promotion de la fraternité humaine et la coexistence religieuse auprès des individus.

En Côte d'Ivoire, les moyens de diffusion de masse de l'information, capables d'atteindre et influencer un public large notamment les presses audiovisuelle, radiophonique, écrite et les médias sociaux se partagent le paysage médiatique. L'on y dénombre, à ce jour, deux cents vingt-deux (222) radios, dont dix-huit (18) confessionnelles (HACA, 2018 :1).

La question centrale ici est en quoi les radios confessionnelles en Côte d'Ivoire constituent-elles un moyen de promotion de la fraternité humaine et la coexistence religieuse ? il est question de savoir spécifiquement : quelles sont les principales obédiences des radios confessionnelles œuvrant dans le paysage médiatique ivoirien ? quelles stratégies ou actions mènent-elles en vue de promouvoir la fraternité humaine et la coexistence religieuse ? L'objectif de cet article est de mettre en lumière les contributions des médias radiophoniques confessionnelles notamment la Radio Nationale Catholique (RNC) et la Radio Al-Bayane dans la promotion de la coexistence religieuse (chrétien et musulman) en Côte d'Ivoire. Plus spécifiquement, il s'agira d'identifier les principales obédiences des radios confessionnelles œuvrant dans le paysage médiatique ivoirien et de déterminer les stratégies ou actions que mènent les Radios RNC et Al-Bayane pour promouvoir la fraternité humaine et la coexistence religieuse à l'endroit des populations. L'intérêt de notre étude réside dans le fait qu'elle vient élucider l'apport des deux médias que sont la RNC et la Radio Al-Bayane dans la promotion de la fraternité humaine et la coexistence religieuse en vue d'impulser le changement de comportements chez leurs auditeurs et les adeptes des religions révélées à savoir le christianisme et l'islam. Pour atteindre le but assigné à cette étude, nous avons adopté une approche qualitative à partir des données issues des sources documentaires et des guides d'entretien semi-structuré réalisés auprès des responsables et animateurs des radios susmentionnées.

Tout au long de notre réflexion, nous évoquerons dans un premier temps, le contexte d'apparition des médias confessionnels en Côte d'Ivoire ; la présentation de Radio Nationale Catholique (RNC) et Radio Al-Bayane : figures de leaders dans un deuxième temps et enfin les actions de ces deux radios en faveur de la paix et de la bonne coexistence religieuse.

1. Contexte d'apparition des médias confessionnels en Côte d'Ivoire

1.1. Avant 1991

Les missionnaires ayant foulé les côtes ivoiriennes pour y implanter l'Évangile ont succombé à une épidémie de fièvre jaune survenue à Grand Bassam de 1899 à 1904. Les survivantes ont été relocalisées à Dabou au sud-ouest d'Abidjan. Face à cela, le Gouverneur général de l'Afrique Occidentale Française (AOF), principal soutien des missionnaires dans cette partie de l'Afrique, annule les allocations et approvisionnements en fournitures scolaires qu'il octroyait aux écoles privées catholiques d'alors. Guidés par leur volonté de former de nouvelles communautés religieuses et d'étendre la religion chrétienne catholique sur l'ensemble du territoire, ces missionnaires, du coup, devaient compter désormais sur leur ingéniosité pour continuer leurs œuvres. Ainsi assiste-t-on à l'ouverture d'écoles, à la formation de catéchistes, d'une jeunesse catholique et à la naissance d'une presse.

Les toutes premières radios confessionnelles à voir le jour un peu avant 1991 sont les radios La voix des 18 montagnes et Espoir, médias d'obédience catholique. À cet effet, pour la gestion de ces radios, une convention a été signée le 14 août 1989 entre l'État ivoirien et le Saint Siège. Ainsi, la responsabilité éditoriale desdites radios fut - elle confiée au Nonce apostolique en Côte d'Ivoire pour la station principale et aux responsables de diocèses pour les stations secondaires (HACA, 2019 : 1).

1.2. À partir de 1991

C'est en 1991 que l'Assemblée nationale, représentation du peuple, adopte et fixe le régime de la communication audiovisuelle consacrant l'ouverture du paysage audiovisuel et la mise en place d'un pouvoir de régulation assuré par le Conseil National de la Communication à travers de la loi n°91-1001 du 27 décembre 1991.

Le 1er juillet 1992 et 04 décembre 1996, deux (2) décrets sont pris par le gouvernement ivoirien pour fixer d'une part les règles et attributions des fréquences aux concessionnaires du service public national de la radiodiffusion et de la télévision (décret n°92-397) et d'autre part les règles de fonctionnement des radios confessionnelles (décret n°96-941). À l'issue de ce préalable, les premières conventions des radios confessionnelles ont vu le jour à travers le 02 août 1999. Les premières radios à recevoir leur convention sont les radios nationales catholique ; fréquence vie ; Al Bayane ; Espoir ; La voix des dix-huit (18) montagnes ; Notre Dame de la Paix ; Paix Sanwi.

De ces radios, selon Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle (HACA), la Radio nationale catholique, la Radio Fréquence vie et la Radio Al Bayane sont les médias confessionnels qui couvrent la quasi-totalité du territoire national et les autres se logent dans la catégorie des radios confessionnelles diocésaines ou locales appartenant à des communautés religieuses.

Les missions assignées à ces radios sont : la diffusion de programmes au contenu spécifiquement religieux tels l'information et l'enseignement religieux ; l'actualité confessionnelle ; la formation spirituelle, morale et théologique ; les cérémonies et actualités culturelles ; les cultes, liturgie, prières, veillées, chants ; l'histoire de la religion ; l'éducation à la vie ; etc.

Bref, ces médias religieux pensés « au sens moderne de programmations de communication, soutenus par un modèle économique » sont « conçus pour toucher, informer et accompagner l'Homme » (D. Douyère, 2017).

2. Présentation des mediums Radio Nationale Catholique (RNC) et Radio Al-Bayane : figures de leaders

Depuis la libéralisation du paysage audiovisuel amorcée en 1991 en Côte d'Ivoire, il y a dix-huit (18) radios confessionnelles inscrites dans les livres de la Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle (HACA), soit 9,23%. Au total, six radios musulmanes, six protestantes et six catholiques constituent le vivier des radios confessionnelles en Côte d'Ivoire.

Tableau 1 : Les radios confessionnelles en Côte d'Ivoire

NOM DE LA RADIO	LIEU D'IMPLANTATION
RADIO AL HIKMAH FM 106.7	Abobo
RADIO AL OULDA 93.8	Adjamé
RADIO NATIONALE FREQUENCE -VIE 89.4	Cocody
RADIO LA VOIX DE L'ESPERANCE 101.6	Cocody
RADIO AL-BAYANE 95.7	Cocody
RADIO LA VOIE SAINTE 88.3	Cocody
RADIO AL FAYDA 95.3	Koumassi
RADIO HOSANNA FM 94.8	Marcory
RADIO ESPOIR 102.8	Port-Bouët
RADIO NATIONALE CATHOLIQUE 102.5	Yopougon
RADIO MARIA 104.8	Yamoussoukro
RADIO CHANDELIER 99.8	Yopougon
RADIO NOTRE DAME DE LA PAIX 100.7	Man
RADIO PAIX SANWI 89.2	Aboisso
RADIO LA VOIX DES DIX-HUIT (18) MONTAGNES 104.7	Man
RADIO AL FIRDAWS 99.5	Bouaké
RADIO AL FOURQUANE 103.1	Yopougon
RADIO SINAI 96.7	Korhogo

Source : HACA, 2022

Notre étude s'intéressera à deux (2) radios à savoir la Radio Nationale Catholique (RNC) et la Radio Al-Bayane. Elles couvrent presque l'étendue du territoire ivoirien et se fixent pour mission d'apporter la lumière de Dieu aux hommes en leur formant à sa parole, à la doctrine de Dieu ou Allah. En d'autres termes, dans le contexte religieux diversifié que connaît la Côte d'Ivoire, les responsables catholiques et musulmans en Côte d'Ivoire se servent de ces médias comme vecteur de communication en vue d'entretenir, gagner des âmes à la cause de Dieu et ainsi la pérenniser.

2.1. Radio Nationale Catholique (RNC)

Dirigée par le Père Eudiste Hervé Louis YODÉ depuis septembre 2020, la RNC est née de la volonté des Évêques de la Côte d'Ivoire. La Radio Nationale Catholique a émis ses premières émissions le vendredi 02 février 2001 sur la fréquence de modulation 102.500 MHZ de la bande FM dans la région d'Abidjan. Officiellement inaugurée par la Conférence Episcopale de Côte d'Ivoire le samedi 24 juin 2006, elle couvre les localités de Agboville (102.5 MHZ), Abengourou (103.1 MHZ), Bouaké (89.00 MHZ), Daloa (105.00 MHZ), Gagnoa (104.7 MHZ), Bondoukou (107.2 MHZ) et San-Pedro (99.2 MHZ). Les émissions diffusées par cette station radiophonique tirent leur fondement de la doctrine sociale de l'Église Catholique universelle dont le maître mot est « *soutenir et inciter l'action des chrétiens dans le domaine social, en particulier des fidèles laïcs, dont c'est le milieu spécifique ; toute leur vie doit être une œuvre féconde d'évangélisation* ». Les émissions proposées sont *S'abreuver aux sources de la parole de Dieu, Exhortation, témoignage et formation, Ecclésia magazine, etc.*

Les objectifs assignés à cette radio par l'Église Catholique de Côte d'Ivoire se résume à « *l'annonce de la Bonne Nouvelle du Salut sur l'ensemble du territoire ivoirien répondre aux exigences pastorales de la Nouvelle Evangélisation la participation au développement de la Côte d'Ivoire, la promotion humaine, promouvoir l'œcuménisme et faciliter le dialogue interreligieux* » (RNC, 2021). En Côte d'Ivoire, selon les dires de ses concepteurs, cette radio constitue un instrument missionnaire privilégié, au service de l'Evangélisation et de la Promotion Humaine.

Les émissions de la RNC ont pour socle ces principaux principes de la doctrine sociale de l'Église (D.S.E) : • la dignité de la personne humaine • la vie humaine • l'association • la participation • la préférence pour les pauvres • la solidarité • la gérance • la subsidiarité • l'égalité • le bien commun.

Tableau 2 : Les Émissions de la Radio Nationale Catholique (RNC)

Messe	Prière de délivrance	Qui enverrai-je ?
Prière du Matin et du Soir	Témoignages	Ecclésia Magazine
Louange	Le journal	Parole de Dieu
Confidences	Avis et communiqués	Apprendre la ...
L'Évangile en langue	Je veux savoir	La vie du chrétien
Enseignements Bibliques	Vie de foyer	Être leader
Intimité avec la vierge	Le respect des parents	Santé naturelle
Zokouézo	Cheminement	Le défi

Source : HACA, 2022

2.2. Radio AL-BAYANE

Créée le 11 Novembre 2001, Radio AL BAYANE est un média confessionnel islamique. Il propose, à partir de la fréquence 95.7 MHz de la bande FM, plus d'une centaine d'émissions dans les domaines du Coran, le culte, l'économie, la santé, le marketing commercial, le droit, la société, l'animation, le divertissement, le sport, la culture et l'information. *Au grain du samedi, témoignage, tafsir des imams, au cœur du droit, le RDV des TIC, vie de femme, le salon du croyant, santé magazine, Kénéya, la matinale Al bayane et Al bayane chez vous* sont là quelques émissions les plus servies aux auditeurs de ce média. La radio nationale islamique ivoirienne AL Bayane (nom tiré de l'arabe et signifie « éclairage ») touche plusieurs domaines et cibles.

Elle couvre presque l'ensemble du territoire notamment les villes de Abidjan (95.7 MHz), Daloa (102.6 MHz), Gagnoa (88.6 MHz), Korhogo (102.2 MHz), San pédro (102.7 MHz), Yamoussoukro (91.2 MHz), Séguéla (89.6 MHz), Bouna (96.00), Odienné (94.2 MHz), Bouaké (100.7 MHz), Man (96.00) et Bondoukou (103.6 MHz). Tous ses programmes sont diffusés en continu durant vingt-quatre heures tous les jours de la semaine. Cette radio a même donné naissance à une chaîne de télévision portant le même nom. Outre le français, la radio émet dans une vingtaine de langues locales, en anglais et en arabe. Elle est dirigée par l'imam Abdallah Djiguiba Cissé.

Tableau 3 : **Les Émissions de la Radio Al-Bayane**

Prêches du soir	Enseignements	Douhas
Lecture du Coran	Journal/Actualités	Salon du Croyant
Au grain du samedi	Mouso Ya Djamou Kan	Espace communautaire
Lecture du Coran/Français	Question de l'auditeur	Lecture du Coran/Malinké
À toi mon frère à toi ma sœur (conseils)	Comment lire le Coran	La matinale
Histoire des prophètes	Nous femmes	Conseils pour la vie conjugale
Témoignages	Avis et communiqués	Tafsir
Rappel sur la prière/apprentissage de la prière	Je connais mon Coran	Allô, c'est Al Bayane
Décryptage (débat)	Santé Magazine	Le salam de l'auditeur
Au cœur du Droit	Alla Hou Akbar	Kénéya
Jardin des enfants	Le saviez-vous ?	Economia
Invocation du Jour	La salat à l'heure	Annonce des heures de prière
Al Alahkkhbar	Le RDV des TIC	Le jardin de l'Islam
Agroma		

Source : HACA, 2022

3. Les actions de Radio Nationale Catholique et Radio Al-Bayane en faveur de la paix et de la bonne coexistence religieuse

Caractérisée par sa diversité ethnique, la Côte d'Ivoire est également multiconfessionnelle. Deux obédiences religieuses à savoir l'Islam et le Christianisme se partagent le paysage ivoirien. L'Islam est, historiquement, la première à s'implanter dans le pays, suivi du christianisme (catholique et protestant-méthodiste) et enfin le Harrisme (G. Dakouri, 2011). Ses religions ont donné naissance à de nombreux variants religieux notamment les confréries musulmanes, les courants pentecôtiste et évangélique au niveau du christianisme pour ne citer que ceux-ci. Cependant, selon l'INS (2014), dans la population ivoirienne, les chrétiens, toutes les tendances confondues, viennent en tête avec 39 % et les musulmans représentent 30 %. En 1998, le recensement général de la population et de l'habitation (RGPH 1998) indiquait que 38,6 % de la population ivoirienne était musulmane et 30,4 % pratiquait le christianisme (G. Dakouri, 2011 : 1). Après comparaison du RGPH 2014 et celui de 1998, l'on constate une baisse de la population musulmane et une hausse de la population chrétienne. Le pays, comme on le voit, est fortement marqué par le christianisme. D'où la concurrence et la diversification sont de mise dans cet environnement religieux hétérogène.

Cette diversité religieuse a bien souvent été le « choux gras » des hommes politiques ces dernières décennies dans le pays. Les principaux partis politiques ivoiriens ont pratiqué la tactique de diviser pour régner selon les lignes ethnico-régionales et religieuses. Dans l'ensemble, toutes les religions sont présentes sur l'ensemble du territoire cependant avec

quelques disparités. Les musulmans (adeptes de l'islam) seraient majoritaires dans le nord du pays tandis que les chrétiens (adeptes du christianisme) se concentrent dans le sud.

Face à cette situation, l'islam et le christianisme ont décidé d'engager un dialogue islamo-chrétien de sorte à consolider la paix et la cohésion sociale en Côte d'Ivoire.

3.1. L'organisation de rencontres et conférences inter-religieuses

Les responsables, animateurs ou intervenants sur ces radios prennent part à des conférences, prières œcuméniques et autres activités ensemble. Cela est relayé par leur radio respective avant, pendant et après l'évènement.

Ainsi, à l'initiative du Centre de Recherche politique d'Abidjan (CRPA) et ses partenaires, un colloque sur le thème le dialogue inter-religieux dans une société pluraliste a été organisé en lien avec l'Ambassade d'Israël en Côte d'Ivoire et la Fondation Konrad Adenauer (KAS), le Mardi 07 Novembre 2017 à l'Hôtel TIAMA à Abidjan-Plateau. Cet évènement a rassemblé autour d'une même table les guides religieux musulmans (l'imam CISSE DJIGUIBA, Imam de la grande Mosquée du Plateau et directeur général de la Radio Nationale Islamique Al-Bayane), chrétiens (l'Abbé Norbert ABEKAN, Curé de la paroisse Sainte Famille de l'enfant Jésus de la Riviera et animateur radio ; le très Révérend Pasteur DANIEL KONAN, Responsable des affaires interreligieuses de l'Eglise Méthodiste-Unie ; la Rabine NAVA HEFETZ, Représentante du Judaïsme). Chacun de ces religieux a présenté une communication en lien avec le thème central suscité. L'on voit par-là que de telles rencontres qui enregistrent la participation et présence des responsables des radios susmentionnées sont des opportunités pour ses responsables religieux de briser les murs de méfiance de sorte à rapprocher les communautés d'une part et de créer, d'autre part, des cadres de synergie au profit de la paix, du bien vivre ensemble, de la tolérance et de l'amour du prochain. Les religieux ivoiriens, tous les bords confondus, semblent avoir compris que les cadres d'échanges et de dialogue parviendront à décroiser les postures et lectures religieuses parfois sectaire et passionnés d'où à s'enrichir mutuellement de leurs différences, de leurs diversités. De telles activités, à notre sens, concourent à la reconnaissance de l'autre et par ricochet à une cohabitation religieuse.

Régulièrement, des rencontres et autres manifestations sont organisées avec au moins la participation d'un imam et d'un chrétien presque tous les jours en Côte d'Ivoire. C'est ainsi qu'avant la présidentielle d'octobre 2020, une ONG de la place a convié le Mardi 10 mars, le père Charles Olidjo, secrétaire exécutif national de la commission épiscopale justice et paix, et l'imam Abdallah Djiguiba Cissé, de la grande mosquée du plateau et directeur général de la radio nationale musulmane Al Bayane, ont tenté d'y répondre lors d'un « presse club » organisé

à Abidjan (<https://africa.la-croix.com/a-abidjan-des-guides-religieux-expliquent-le-role-des-religions-dans-la-politique/>, page consultée le 19/07/2021). Il s'est agi, au cours de ce press-club, de « *faire ressortir les interactions entre la religion, la politique et l'avènement d'un climat de paix.* ». Certains religieux à l'instar de l'imam Djiguiba Cissé saluent l'excellente relation entre les religions en Côte d'Ivoire à travers le forum des confessions religieuses qui depuis deux décennies est « *un cadre de concertation permanente entre leaders musulmans et chrétiens* » (<https://africa.la-croix.com/a-abidjan-des-guides-religieux-expliquent-le-role-des-religions-dans-la-politique/>, page consultée le 19/07/2021).

Par ailleurs, des prières ou célébrations œcuméniques réunissant les membres des différentes confessions religieuses ont cours dans le pays. C'est l'occasion pour ses guides qui ont de nombreux fidèles derrière eux d'agir et de formuler des vœux pour le pays et ses habitants. Ce fut le cas le dimanche 21 octobre 2018 où les représentants des imams, des Églises évangéliques, méthodistes, catholiques et grecques orthodoxes, ont formulé des prières et exprimé leurs vœux pour la paix en Côte d'Ivoire et dans le monde. Cela a été une opportunité pour nous d'instruire les « *imams afin que dans leurs sermons, conférences et séminaires, ils enseignent l'esprit de tolérance, d'amour et de pardon* » dicit Cheick Amadou Koné, président de la Haute Autorité des imams pour la paix et la cohésion communautaire en Côte d'Ivoire (<https://africa.la-croix.com/en-cote-divoire-les-guides-religieux-prient-pour-la-paix/>, page consultée le 19/07/2021). Ces occasions sont, pour ces prêtres, imams et pasteurs, des lieux de manifestations de la fraternité et respect réciproques qui existent et devraient se perpétuer entre toutes les religions en Côte d'Ivoire.

3. 2. La création de l'union des médias confessionnels de Côte d'Ivoire (UMCCI)

Créée en juillet 2018, cette faîtière des médias confessionnels s'est fixée pour objectif d'œuvrer à la promotion de la paix, de la Fraternité, de la Cohésion sociale en Côte d'Ivoire. Essentiellement composé de radios, cette faîtière croit que ce média est le plus répandu en Afrique Sub-saharienne et demeure l'outil de communication qui dépasse les frontières linguistiques et de l'analphabétisme d'où son utilisation au service du développement économique, culturel et social des États Africains. L'initiative de la création de cette union est le fait des responsables des radios catholique (RNC) et islamique Al-Bayane. Ils ont été accompagnés par des radios sœurs notamment Fréquence vie, Al Frirdaws, Chandelier, Al Hikma, Espoir, Al Fayda, la Voie de l'Espérance, Al Fourquane, Paix Sanwi et Sinai.

Bref, l'UMCCI regroupe les radios islamiques et chrétiennes. Elle est présidée pour trois (3) années actuellement par l'Imam Abdallah Djiguiba CISSÉ et aidé par un bureau. Ce

regroupement est, pour ses concepteurs, un nouveau moyen de communiquer en faveur de la paix et la cohésion sociale en Côte d'Ivoire.

Cet outil de cohésion fonctionne comme une « autorité de régulation » des programmes diffusés par ses membres. Elle veut ainsi se donner les moyens de mériter et maintenir la confiance de ses auditeurs à travers des programmes innovants et dédiés.

Ainsi, la radio constitue un vecteur que mobilise la religion pour s'imposer auprès d'une communauté et la former, exister dans l'espace public de nos jours. Elle (religion) marque, à bien observer, une rupture et/ou une continuité d'avec les signes, images, rites, gestes, etc. utilisés uniquement au départ pour la promouvoir et exister par ricochet. Nous disons qu'avec de tels rassemblements et rencontres, les radios RNC et Al-Bayane promeuvent la coexistence pacifique religieuse sur le sol ivoirien. En Côte d'Ivoire, musulmans et chrétiens, au plus haut niveau de la hiérarchie, n'hésitent pas à s'afficher ensemble, se soutenir mutuellement dans les célébrations ou deuils organisés par l'une ou l'autre des religions.

De ce fait, Ces deux radios confessionnelles jouent un rôle primordial dans la promotion de la coexistence et cohabitation religieuses dans le pays en ce sens qu'elles diffusent des émissions et informations basées sur la fraternité et la tolérance entre les hommes peu importe leur bord politico-religieux. Ces actions sont confirmées par (P. Dieng, 2013 : 58). Elles participent largement à l'amélioration de la cohésion sociale par le biais des émissions et actions allant dans ce sens.

Conclusion

Au terme de notre étude, il convient de retenir que la radio est médium qui s'affranchit des contraintes de distance et de temps pour atteindre les auditeurs et auditrices sur un territoire donné. C'est un moyen de communication moins cher, accessible à tous et le plus utilisé. En Côte d'Ivoire, les radios confessionnelles à l'instar de Radio Islamique Al-Bayane et Radio Nationale Catholique (RNC) sont utilisées par les religions ou religieux pour véhiculer les messages de Dieu, pour outiller au mieux les fidèles de sorte à ce qu'ils mettent en application les commandements et exigences provenant de Dieu ou Allah. Ces deux radios susmentionnées ne lésinent pas sur les moyens quant à user d'astuces, en termes de création d'émissions et activités, pour toucher un public plus large et surtout pour faire connaître les principes ou doctrines des religions catholique et islamique. Les responsables de ces médias les utilisent par ailleurs pour construire des ponts d'amitié et de fraternité entre les communautés musulmane et chrétienne catholique de sorte à instaurer un cadre tangible du vivre-ensemble (dialogue islamo-chrétien est promu par les deux radios, dans leurs émissions et informations). Les

émissions de radio nationale catholique sont empreintes des valeurs de fraternité humaine et d'amitié sociale comme recommandé par le Pape François dans sa lettre encyclique FRATELLI TUTTI qui signifie *Tous frères !* À travers les émissions produites par ces deux radios nationales, elles veulent perpétuer les valeurs divines et les transmettre aux nouvelles générations. La radio est un précieux outil d'évangélisation et de formation ou développement de la foi religieuse sous nos tropiques.

Références bibliographiques

BALLE Francis, 1998, *Dictionnaire des médias*, éd. Larousse, Paris, 273 p.

Conseil Pontifical "Justice et paix", 2006, *Compendium de la doctrine sociale de l'église*, [en ligne], https://www.vatican.va/roman_curia/pontifical_councils/justpeace/documents/rc_pc_justpeace_doc_20060526_compendio-dott-soc_fr.html, (page consultée le 20/06/2021).

DOUYÈRE David, 2017, *Communication et religions : quelle place pour les médias confessionnels ?*, [en ligne], <https://larevuedesmedias.ina.fr/communication-et-religions-quelle-place-pour-les-medias-confessionnels>, (page consultée le 20/06/2021).

EBLOTIÉ Guy Aimé, 2018, *En Côte d'Ivoire, les guides religieux prient pour la paix*, [en ligne], <https://africa.la-croix.com/en-cote-divoire-les-guides-religieux-prient-pour-la-paix/>, (page consultée le 19/07/2021).

EBLOTIÉ Guy Aimé, 2019, *L'union des médias confessionnels de Côte d'Ivoire (Umcci) a procédé, jeudi 27 décembre, à l'investiture de son bureau*, [en ligne], <https://africa.la-croix.com/en-cote-divoire-les-medias-confessionnels-sengagent-pour-la-cohesion-sociale/>, (page consultée le 19/07/2021).

EBLOTIÉ Guy Aimé, 2020, *À Abidjan, des guides religieux expliquent le rôle des religions dans la politique*, [en ligne], <https://africa.la-croix.com/a-abidjan-des-guides-religieux-expliquent-le-role-des-religions-dans-la-politique/>, (page consultée le 19/07/2021).

GADOU Dakouri, 2011, *Musulmans et chrétiens de Côte d'Ivoire : Comment les religions ont déclenché la crise ivoirienne*, *Notre voie*, n°3966 du 22/10/2011, [en ligne], <https://news.abidjan.net/h/414470.html>, (page consultée le 20/06/2021).

GUTERRES Antonio, 2023, *communiqués de presse publié sur le site Nations Unies dans la rubrique couverture des réunions et communiqués de presse*, [en ligne] <https://press.un.org/fr/2023/sgsm21670.doc.htm#:~:text=La%20d%C3%A9claration%20intitul%C3%A9e%20%C2%AB%20La%20fraternit%C3%A9,interconfessionnelle%20et%20de%20solidarit%C3%A9%20humaine>, (page consultée le 31 Août 2023).

LOHISSE Jean, 2007, *la communication. De la transmission à la relation*, édition : de Boeck. 213 p.

MADORE Frédéric, 2016, *L'islam ivoirien et burkinabé à l'ère du numérique 2.0*, *Journal des anthropologues*, 146-147, [en ligne], URL : <http://journals.openedition.org/jda/6525>; DOI : 10.4000/jda.6525, (page consultée le 20/06/2021).

MANDJEM Yves Paul, 2020, « Les groupes jihadistes et les relations internationales: contribution à une sociologie d'un acteur controversé. Le cas de Boko Haram dans le Bassin du Lac Tchad », *Cahier Thucydide* n° 27, p 1-58.

TOUMPIGUIM Missa Daniel, 2021, « Du terrorisme rural à La résilience communautaire : une analyse à partir du social (Adamaoua-Cameroun) », *Revue africaine sur le terrorisme*, Volume 11, Numéro 3, Décembre 2021, une revue du Centre Africain d'Études et de Recherches sur le Terrorisme (CAERT), p 139-156.

www.umcci.com

Yassin Ciyow et Youenn Gourlay, 2020, *En Côte d'Ivoire, l'islam « du juste milieu », fragilisé par une percée du salafisme*, [en ligne], http://www.lemonde.fr/afrique/article/2020/07/07/en-cote-d-ivoire-l-islam-du-juste-milieu-fragilise-par-une-percee-du-salafisme_6045511_3212.html, (page consultée le 20/06/2021).